

## **VILLE DE SAINTE-ANNE**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## L'Education : une priorité pour Christian Baptiste, maire de Sainte-Anne

L'équipe municipale a toujours fait de l'éducation une de ses priorités majeures, et cela passe notamment par l'amélioration du cadre de vie des élèves. C'est ainsi que les agents de la ville ont travaillé sans relâche lors des grandes vacances dans les quinze écoles du territoire.

Le maire Christian BAPTISTE, ce vendredi 31 août, a fait le tour des écoles concernées afin de se rendre compte des 40 interventions qui ont été menées en juillet et en août, sur des chantiers plus ou moins importants en fonction des problématiques de chaque école : sanitaire, sécuritaire et aussi de confort.

Cette année ce sont les sanitaires à l'école de Bel-Etang qui ont été rénovés et adaptés à la TPS (Toute Petite Section) et aux personnes à mobilité réduite. Le remplacement des clayettes à l'école Ginette Maragnès marque le début d'un chantier de remplacement plus global dans nos écoles. Des travaux liés à la sécurité ont été effectués : pose d'un sol antidérapant à Lucie Calendrier et Ginette Maragnès, installation d'interphone et ouverture automatique afin de mieux contrôler les allers et venues. Le Conseil Départemental a réalisé un ralentisseur devant les écoles de Fouché, complétant un dispositif plus large sur toutes les écoles de la commune. Enfin, afin d'améliorer le confort des utilisateurs, des ventilateurs ont été installés à l'école maternelle de Maudette, et de nombreux petits travaux de plomberie, maçonnerie et menuiserie ont été réalisés.

273 000 €, c'est le montant de cet investissement conséquent pour la rentrée 2018/2019. D'autres travaux sont d'ores et déjà programmés tout au long de l'année scolaire, lors des vacances scolaires, avec toujours pour objectif de rendre nos écoles véritablement accueillantes.

L'Education ne se résume pas aux travaux dans les établissements scolaires. Il revient à la collectivité municipale d'équiper les écoles en matériel collectif : fourniture et matériel pédagogique, manuels, mobilier et moyens numériques. Cette année ce sont 83 574 € qui sont consacrés à ce poste : 77 792 € de matériel pédagogique (dont manuels scolaires) et sportif et 5 782 € en informatique et téléphonie.

Enfin, la pause méridienne fait l'objet cette année d'une réorganisation due au passage à 4 jours d'école par semaine et la municipalité a tenu à investir dans ce temps périscolaire afin d'améliorer une journée plus longue pour les élèves. Cela représente 87 300 € pour assurer des animations culturelles lors de la pause méridienne et 11 000 € de jeux pour les enfants.

La somme totale de 454 874 € ne doit pas être perçue comme une dépense supplémentaire mais comme un investissement dans l'avenir : sé lékol ki ka fè nonm et fanm !

